

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Béhar 5784, 17 Iyar 5784



Parmi les nombreuses lois présentées dans la Parasha de Béhar que nous lisons cette semaine, nous trouvons un important volet social. C'est dans ce contexte que les versets nous enseignent : « Si ton frère s'appauvrit et que ses ressources faiblissent à tes côtés, tu le renforceras - prosélyte et résident - pour qu'il vive avec toi. Ne prend de lui, ni usure ni intérêt et tu craindras ton D-ieu. Et que ton frère vive avec toi, je suis HaShem votre D-ieu qui vous ai fait sortir de la terre d'Égypte, pour vous donner la terre de Canaan, pour être D-ieu pour vous ».

Dans ses Halakhoth sur les dons aux pauvres, Maïmonide met en évidence la forme la plus noble de charité qui puisse exister. Elle consiste à empêcher son prochain de tomber dans la pauvreté. Cela inclut le fait de lui prêter de l'argent, de lui fournir un emploi ou même d'investir dans son commerce, ainsi que de lui procurer toute aide pouvant éviter de demander l'aumône. Nous comprenons clairement que cette vision émane directement du passage que nous avons rapporté dans lequel il est stipulé : « Tu le renforceras ».

Nous pouvons également constater que les versets nous exhortent à intervenir avant qu'il ne soit trop tard, avant que notre prochain ait perdu son argent et qu'il ne devienne pauvre. Nous avons le devoir de freiner sa chute et de l'aider à retrouver une situation saine. Il sera effectivement plus difficile d'aider quelqu'un à se remettre d'une faillite que de l'aider à l'éviter. Comme RaShI le rapporte dans son commentaire, lorsque le chargement d'un âne menace de tomber, il suffit d'un seul homme pour le réajuster et éviter sa chute. Mais si le chargement est déjà tombé de son dos, même cinq personnes ne réussiront pas à le relever.

Les versets emploient à deux reprises l'expression « qu'il vive avec toi ». Cette insistance nous indique que nous devons considérer ces difficultés comme les nôtres.

Nous trouvons dans le psaume numéro 41, le verset suivant : « Heureux celui qui prête attention aux personnes faibles, le jour où tout va mal pour lui, D-ieu le sauvera du danger ».

Le roi David nous invite à travers ce texte à scruter en permanence notre entourage afin d'y déceler le plus rapidement possible les personnes qui seraient en situation de détresse. Les personnes faibles dont il s'agit peuvent être celles qui souffrent physiquement ou bien psychologiquement. D'après le commentaire du Méïri, il faudra associer à nos gestes nos prières les plus sincères.

Nous pouvons remarquer que les termes « prêter attention » employés dans le verset traduisent le mot « Maskil ».

D'après le Ibn 'Ezra, il faut rapprocher ce mot du terme « Mistakel » qui signifie observer. En d'autres termes, nous devons garder les yeux grands ouverts pour analyser la situation de tous ceux qui gravitent autour de nous pour nous assurer qu'ils n'aient pas besoin d'une aide particulière de notre part. Même si par dignité, ils s'empêchent de tendre la main ou de nous livrer leur détresse, il sera de notre devoir de prendre les devants à travers différentes initiatives. Le mot « Maskil » tire sa racine du mot « Sékhel » que l'on traduit par intellect. En effet, il faudra toujours faire les choses avec une grande sagesse et finesse pour ne pas rabaisser la personne qui se tient face à nous. Tout en épargnant son amour-propre, nous devons agir promptement pour le soutenir quotidiennement.

Cette Mitsvah est fondamentale et nous apprend à tisser des liens authentiques avec nos semblables.